

Au commencement...

Les Présidences du Professeur Claude-François DEGOS de 2007 à 2016 et du Docteur Pierre-Yves DEVYS à partir de 2016. J'étais leur trésorier et j'ai l'honneur de leur succéder.

Sous leur présidence, j'ai pu apprendre, puis amorcer des projets qui me sont chers, dans la droite ligne des missions déontologiques des conseils régionaux qui n'avaient jusqu'à 2007 pour seule fonction que disciplinaire.

Un des rôles de ce Conseil est l'application de la déontologie afin d'éviter autant que faire se peut la case « plainte ».

Dans cet état d'esprit, que j'espère commun à tous les autres conseils régionaux, avec l'appui de la Commission Internes et Jeunes Médecins, ont été créés les Lundis déontologiques. Plus récemment, en vertu d'une convention avec l'Université La Sorbonne l'initiation et l'enseignement à la déontologie ont été proposés aux étudiants de DFSAM 1 (« quatrième année »).

Ce franc succès devra être amplifié ; ce sera un des objectifs de cette mandature.

Vingt ans après la parution de la loi dite Kouchner (*loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé*), il est temps d'en faire un bilan qui sera naturellement national ; la persistance d'interrogations sur le plan régional nécessite la création d'une commission de rencontre avec les usagers à notre niveau.

L'avenir, nous l'espérons et le pensons, verra la fin d'un épisode pandémique inouï qui laissera de nombreuses traces tant au niveau de la santé que de la sociologie.

Nos soignants se sont montrés à la hauteur même si on peut regretter de trop nombreuses interventions au contenu souvent discutable dans les médias. Ceux-là n'en sortent pas grandis. Mais tous les autres méritent l'admiration et le respect de la population et plus encore de nos politiques qui, il faut l'espérer, ont pris la mesure des difficultés de l'exercice de la médecine dans notre pays malgré une valeur ajoutée difficilement calculable puisque par nature non marchande.

Ce n'est malheureusement pas certain au constat du peu d'intérêt que suscite la santé dans le programme de nos candidats à la magistrature suprême. Et pourtant les médecins au contact de la population, en ville, à l'hôpital, en EHPAD, ont le pouvoir d'éveiller la curiosité de celle-ci à ce qui devrait l'intéresser au plus haut point : SA SANTE.

Des souhaits pour la conclusion rapide d'un épisode guerrier d'une autre époque dont nos tranquilles démocraties n'ont peut-être pas su entrevoir les prémices.

Les membres du bureau se joignent à moi pour souhaiter bonne chance au CROM Ile de France et à tous ses conseillers dans l'accomplissement de leur mission ordinaire au service des médecins dans le seul intérêt des patients.

Docteur Philippe GARAT
Président